

## COORDONNÉES

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

## SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs .....	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 8
Avis aux arbitres.....	p. 9
Tirages Coupes Séniors .....	p. 10
Matches reportés Séniors .....	p. 11
PV Commission Jeunes .....	p. 13
PV Commission Litiges et Contentieux .....	p. 16
Informations diverses .....	p. 20
Mini-jeu .....	p. 24

## AGENDA DE LA SEMAINE

**Dimanche 9 mars :**

- PPF U14F à Puymoyen (16) - Interdistricts

**Lundi 10 mars :**

- Réunion avec les clubs de D5

**Jeudi 13 mars :**

- Commission de Discipline

## PARTENAIRE DE LA SEMAINE



## JOURNÉE DES FÉMININES



Plus d'informations et questionnaire à remplir page 4

## FFF / ANS

**Webinaire le lundi 10 mars 2025 de 18h à 19h**

CAMPAGNE SUBVENTION  
FDVA 2

Date limite de dépôt des  
dossiers le 12 mars 2025

Plus d'informations page 5

## RÉUNIONS CLUBS D5

Deux réunions avec les  
clubs de D5 sont prévues :  
**Les lundis 10 et 17 mars**

Plus d'informations page 4



## PARTENAIRE



DE LA TOURAINE  
ET DU POITOU

CRÉDIT AUTO

### Vos usages évoluent, nos solutions de financement vous suivent

Vous accompagner pour réussir votre virage vers la mobilité électrique.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre réservée aux particuliers, en vigueur au 01/02/2024, pour toute demande de crédit à la consommation, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur.

[Je réalise une simulation](#)



Pour réaliser la simulation : [cliquez ici](#)



## AVIS AUX CLUBS

### RÉPARTITION DES CLUBS AUX RÉUNIONS DE SENSIBILISATION

Le District de la Vienne de Football, en partenariat avec le CDOS et les services de l'Etat, organise 4 réunions d'information sur la lutte contre les incivilités à destination de tous les clubs du département.

Le président du club, accompagné d'un dirigeant, ainsi que le Maire de la commune sont conviés à ce moment d'échanges.

#### Répartition des clubs

##### Lundi 31 mars 2025 - Salle des fêtes - rue de la Poste - 86320 SILLARS

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Chauvigny, Dienné, Fleuré, Haims, Jardres, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Mazerolles Lussac, Montmorillon, Nalliers, Paizay le Sec, Pouillé Tercé, Pressac, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, 3 Vallées 86, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron, Villeneuve,

GJ 3 Vallées 86, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny.

##### Lundi 7 avril 2025 - Lieu à définir

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, Coulombiers, Croutelle, Fontaine Le Comte, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Ligugé, Lusignan, Mignaloux Beauvoir, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Poitiers 3 Cités, Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Rouillé, Savigné, Savigny L'Evescault, St Benoît, St Julien L'Ars, St Maurice Gençay, St Saviol, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou – Couhé, Vernon, Vivonne, Vouneuil Béruges,

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86.

##### Lundi 14 avril 2025 - Salle des fêtes Georges Angéli - 7 avenue Jean Jaurès - 86210 VOUNEUIL SUR VIENNE

Antoigné, Antran, Archigny, Availles en Châtellerauld, Beaumont St Cyr, Bonnes, Bonneuil Matours, Buxerolles, Buxeuil, Cenon sur Vienne, Cernay St Genest, Chasseneuil-St Georges, Châtellerauld Portugais, Châtellerauld Réunionnais, Châtellerauld SO, Colombiers, Coussay les Bois, Dissay, Ingrandes, Lavoux-Liniers, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Montamisé, Naintré, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon, Pleumartin La Roche Posay, Poitiers ASAC, Poitiers BAROC, Poitiers Gibauderie, Sèvres Anxaumont, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Usseau, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne,

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86, GJ Dissay Beaumont, GJ Montasèvres,

##### Lundi 12 mai 2025 – Lieu à définir

ASM, Avanton, Beuxes, Biard, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, Jaunay Marigny, La Pallu, L'Envigne, Les Trois Moutiers, Loudun, Migné Auxances, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Neuville, Nord Vienne, Orches, AS Poitiers 86, Stade Poitevin, Poitiers Portugais, Quinçay, Sammarçolles, St Christophe, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé Latillé,

GJ Sud Haut Poitou



## JOURNÉE DES FÉMININES

Cette année la journée des féminines, véritable fête départementale du football féminin se déroulera le samedi 26 avril 2025 sur les installations de Nieuil l'Espoir. Elle sera placée **sous le signe de l'amusement et sans esprit de compétition** et aura pour thème l'Euro Féminin 2025.

Les féminines licenciées ou non des catégories suivantes seront amenées à participer à des oppositions mais également à des animations :

- U6-U8F
- U9-U10F
- U11-U13F
- U15F
- U18F

**Le nombre d'engagements étant limité à 12 équipes maximum pour les catégories U11-U13F, U15F et U18F afin de permettre un temps de jeu adapté à chaque équipe, ne perdez pas de temps pour vous engager.**

Dans un 1<sup>er</sup> temps, nous engagerons une équipe par club. Si vous souhaitez inscrire des équipes supplémentaires elles seront placées sur liste d'attente. Nous ferons un point après le 31 mars en fonction des engagements.

Pour organiser au mieux cette journée, merci de répondre au questionnaire ci-après avant lundi 31 mars 2025 : <https://forms.gle/sMVEeHvJX31w88U48> (merci de répondre même si vous ne souhaitez pas participer).

Celui-ci nous servira :

- à évaluer le nombre de joueuses par équipe
- à compléter les équipes si nécessaire ; la journée étant ouverte aux non-licenciées
- à créer des plateaux équilibrés, dans la mesure du possible
- à créer des groupes d'éducateurs sur WhatsApp

## RÉUNIONS DES CLUBS DE D5

La Commission Sportive du District de la Vienne souhaite réunir les clubs de Départemental 5 afin d'évoquer l'organisation de ce championnat :

- **Le Lundi 10 Mars à 19h** à la salle des associations de **Scorbé Clairvaux** pour les **clubs de la Zone Nord**.
- **Le lundi 17 Mars à 19h** à la salle des associations de **Bouresse** pour les **clubs de la Zone Sud**.

En effet, depuis plusieurs saisons, nous rencontrons quelques difficultés avec des engagements tardifs qui peuvent avoir pour conséquence de modifier des poules et/ou des reports pour quelques rencontres. Nous souhaiterions aborder avec vous la formule de championnat, les dates d'engagement et de début...

La présence des responsables d'équipes et/ou du capitaine ainsi que le Président sont nécessaires.

Afin d'organiser au mieux cette soirée nous vous invitons à compléter le questionnaire ci-dessous, **au plus tard le 8 mars 2025 pour la zone Sud**.

Questionnaire : <https://forms.gle/Bz32ZVaD4YN7u7Uj6>

Vos retours et votre présence seront **nécessaires** afin de débattre des évolutions possibles pour la saison prochaine. Ces propositions, s'il doit y en avoir, devront être présentées à l'Assemblée Générale du District.



## REPRISE DES CONTRATS DE SERVICE CIVIQUE

Nous vous informons que le Gouvernement a décidé la reprise des contrats de Service Civique à partir **du lundi 24 février**.

Aussi, **dès maintenant**, vous pouvez recommencer à saisir dans ELISA des contrats pour une entrée en mission à partir du 24 février.

D'ici là, les missions continuent de se dérouler normalement dans deux cas particuliers :

- 1) Les jeunes qui commencent une mission à l'international pourront le faire, et les étrangers qui, en réciprocité, s'engagent en France également.
- 2) Les missions de Service Civique prévues à Mayotte.

## LANCEMENT CAMPAGNE SUBVENTION FDVA 2

Nous vous informons que le FDVA 2025 "Fonctionnement et Projet Innovant" démarre **le 13 janvier 2025**.

**CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.**

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **12 mars 2025**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- **Le titre et l'adresse de votre RIB soit identique à votre fiche SIREN ;**
- **Le dossier déposé devra être complet (Comptes de résultats et bilan financier, budget prévisionnel, rapport d'AG et rapport d'activités)**
- **Une association ne pourra déposer qu'un seul dossier et une action (Axe 1 fonctionnement d'une action ou des activités de l'association ou Axe 2 Projet innovant)**

Documents utiles :

[La note d'orientation 2025 dans laquelle sont précisées toutes les modalités du dispositif](#)

[Le Guide pour bien se diriger sur lecompteasso](#)

## FFF / ANS - WEBINAIRE

FFF

AGENCE NATIONALE DU SPORT

**WEBINAIRE**

**PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX**

**CAMPAGNE ANS/FFF 2025**

**LUNDI 10 MARS**

**de 18h à 19h**





## FONDACTION DU FOOTBALL – BUT POUR ELLES 2025

### Ouverture de l'appel à projets FDJ

**Le Fondation du Football et FDJ lancent une nouvelle édition de l'appel à projets « Buts pour Elles ».** Chaque but marqué jusqu'à la fin de la saison par les équipes féminines (D1 et D2) et masculines (L1) des deux clubs partenaires de la FDJ, l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain, sera converti en dotation financière destinée à des actions faisant la promotion du football féminin.

**Douze clubs de football amateur seront récompensés** sur l'ensemble du territoire national. Les initiatives retenues porteront sur **l'accès au football pour toutes, la féminisation de l'encadrement et de la gouvernance et la performance.** Si, parmi les actions citoyennes que vous développez au club, vous avez une action ou un projet programmé en 2025 ayant pour thématique la féminisation, n'hésitez pas à concourir à cette nouvelle édition de « Buts Pour Elles ». Le dossier est simple et rapide à compléter.

Le dossier de candidature est accessible sur le lien suivant :

<https://fondationdufootball.wiin.io/fr/applications/buts-pour-elles-2025>

**Attention les projets peuvent être déposés jusqu'au 31 mars 2025.**

L'équipe du Fondation est à votre disposition pour vous fournir toute précision sur cet appel à projets et vous aider à déposer votre dossier de candidature.

Contact : [fballet@fondationdufootball.com](mailto:fballet@fondationdufootball.com)

## CDOS – FORMATIONS / SOIRÉES THÉMATIQUES

Ci-dessous, **la liste des différentes formations et soirées organisées par le CDOS**, ainsi que les liens pour s'inscrire :

### **Formations professionnelles :**

- Samedi 5 avril de 9h à 17h : « **Le management associatif** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Lundi 14 avril de 9h à 17h : « **La préparation mentale** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Lundi 12 mai de 9h à 17h : « **Découverte et appropriation de ChatGPT et autres IA génératives** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Vendredi 16 mai de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Jeudi 22 mai de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Samedi 14 juin de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

### **Formations de jeunes dirigeants :**

*Pour contribuer au renouvellement des dirigeants du mouvement sportif*

Cette formation est constituée de 6 modules qui se déroulent en présentiel et en visio (en soirée, de 3h maximum), de janvier à avril 2025.

Même si vous avez certains modules précédents, vous pouvez vous inscrire.

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)



## ASSTV – ATELIERS

### Ateliers "Risque chimique" (1/2 journée)

Selon le code du travail, les salariés exposés aux risques chimiques doivent être sensibilisés. Repérer les expositions est une première étape pour la mise en œuvre de moyens de protection adaptés, permettant de préserver leurs santé et sécurité.

A ce titre, l'ASSTV vous propose trois « Ateliers d'une demi-journée » pour vous accompagner dans l'identification des dangers et des risques liés aux risques chimiques, la mise en place d'une démarche de prévention.

- Le jeudi 13 mars 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 12 juin 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 16 octobre 2025 (9H-12H)

### Atelier "Réfèrent Santé Sécurité au Travail" (sur 2 jours)

Depuis 2012, chaque entreprise a l'obligation de nommer un Réfèrent Santé Sécurité au Travail (RSST). Soit l'entreprise dispose déjà des compétences en interne, soit elle doit former un salarié.

A ce titre, l'ASSTV vous accompagne dans la mise en place de vos obligations.

- Le jeudi 20 et le vendredi 21 mars 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)
- Le jeudi 26 et le vendredi 27 juin 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)

### Ateliers "Travail sur écran" (2 heures)

L'ASSTV vous propose un atelier afin de vous accompagner dans l'identification de ces risques et la mise en place d'actions de prévention :

- Le mardi 25 mars 2025 (14H-16H)

Vous trouverez le détail de tous les ateliers sur leur site [www.asstv86.fr](http://www.asstv86.fr) ou en cliquant [ICI](#)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à les contacter sur l'adresse : [sensibilisation@asstv86.fr](mailto:sensibilisation@asstv86.fr)

## GUID'ASSO 86 – FORMATION DES BÉNÉVOLES

Guid'ASSO 86 propose un parcours de formation à la gestion associative pour les bénévoles et dirigeants associatifs.

Le parcours se décline en 5 modules théoriques + un stage pratique gratuit pour les bénévoles et pris en charge par Qualiopi ou OPCO pour les salariés.

Le parcours se tient à Poitiers au cours du 1er semestre 2025.

Jour 2- **15 mars 2025** – L'association, son organisation et la gouvernance.

Jour 3 – **12 avril 2025** – Les finances associatives, principes de base et mobilisation des ressources.

Jour 4 – **17 mai 2025** – Les ressources humaines associatives, la place des bénévoles et autres forces vives.

Jour 5 – **14 juin 2025** – Le projet associatif et sa déclinaison en projet d'activité ou événement.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire sur 1 module si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire sur les 5 modules.

C'est un parcours théorique avec suivi individualisé proposé à tous les types d'associations, employeuses ou non, sans distinction de secteur d'activités.

L'objectif est d'étudier/anticiper/conforter/améliorer leur modèle socio-économique face aux fragilités potentielles ou prévues en matière de forces vives et/ou de ressources financières (fonds propres, subventions, mécénat, etc...).

Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter Monsieur Mancino Patrice à l'adresse mail suivante : [vieasso@guidasso86.fr](mailto:vieasso@guidasso86.fr)



## AVIS AUX ÉDUCATEURS



**Saison 2024 - 2025**

### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	<del>26/02</del> et 23/04/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	<del>25/02</del> et 22/04/2025	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	<del>27/02</del> et 24/04/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	<del>28/02</del> et 25/04/2025	09h00-17h00

Les inscriptions pour les sessions d'avril sont fermées, seuls les participants à la première formation sont conviés à la seconde.

### CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		

### FORMATIONS GARDIEN DE BUT

FORMATION	LIEU	DATES
Module perfectionnement (CFGB)	Celles sur Belle	07/03 et 08/03/2025

*Cette formation a pour but de former les éducateurs/trices souhaitant initier et accompagner les pratiquants dans le cadre de l'entraînement des gardiens(nes) de but.*

-> <https://maformation.fff.fr/formation/32-gardien-de-but-entrainement.html>





## AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du **vendredi soir (17h30)**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT

**Modification de l'article 23 des règlements généraux de la LFNA : FORMALITÉS D'AVANT MATCH – votée lors de l'AG du 09/11/2024**

#### **D/ Couleurs des équipes – Numérotation**

2/ En cas de couleurs identiques y compris sur terrain neutre, c'est le club **RECEVANT** qui change de maillots.



## TIRAGES DES COUPES SENIORS

### COUPE LOUIS DAVID : 5<sup>ème</sup> tour le 23/03/25

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.2
1	Chatellerault Portugais 1	D1	Vicq S/Gartempe 1	D1
2	Migne Auxances 1	D1	Fleure 1	D1
3	Montmorillon 2	D2B	Buxerolles 3	D3A
4	Naintré 2	D2A	Montamise 1	D1
5	Nouaillé 2	D2B	St Benoit 1	D1
6	Oyre Dange 1	D2A	Availles En Châtellerault 1	D2A
7	Poitiers Portugais 1	D4F	Acg Foot Sud 86 1	D2B
8	Poitiers Stade 3	D2A	La Pallu 1	D2A
9	Smarves Iteuil 1	D2B	Chauvigny 3 ou St Maurice	D2B

### JOLLIET ROUSSEAU : 3<sup>ème</sup> tour le 23/03/25

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.
1	Adriers 1	D5G	Sommieres St Romain 1	D4E
2	Asm 1 ou Colombiers 1	D4A ou D3B	Pleumartin Roche Posay 1	D4C
3	Chatain 1	D4E	Vouille 1	D3A
4	Coulombiers 1	D5H	Lusignan 1	D3D
5	Coussay en M 1	D3A	Dissay 1	D4C
6	Lavoux Liniers 1	D5F	St Leger Montbrillais 1 ou Sammarçolles 1	D3A ou D4A
7	Leigne S/Usseau 1	D3B	Loudun 1	D4A
8	Leignes S/Fontaine 1	D3C	Poitiers Gibauderie 1	D3A
9	Les 3 Moutiers 1	D4A	Châtellerault Réunionnais 1	D4B
10	Paizay Le Sec 1	D4C	Payroux Charroux Mauprevoir 1	D4E
11	Quincay 1	D3A	AS Poitiers 1	D4E

### CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 4<sup>ème</sup> tour le 23 mars 2025

N°	à domicile	div	à l'extérieur	div
1	Aslonnes 1	D5H	Dienne 1	D5F
2	<b>Bonnes 1</b>	D5D	Poitiers Cep 3	D5E
3	Buxeuil 1	D5C	Vendelogne 1	D5A
4	Cenon/Vouneuil 2	D5E	St Léger de Montbrillais 2	D5A
5	<b>Champagne St Hilaire 1</b>	D5H	<b>Villeneuve 1</b>	D5D
6	<b>Champigny 1</b>	D5E	Naintré 4	D5C
7	Chapelle Viviers 1	D5G	3 Vallées 86 4	D5F
8	<b>Haims Usf 1</b>	D5G	Brion St Secondin 2	D5I
9	Jardres 2	D5D	Croutelle/Fontaine 1	D5E
10	St Savin St Germain 3	D5D	Poitiers 3 Cités 3	D5F
11	Vivonne 2	D5H	<b>Availles Lim.Pressac 1</b>	D5I



# MATCHS REPORTÉS – SÉNIORS

## SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1	/	11	14/12/24	28899563	Valdivienne (1)	Usson Isle (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	22/03/25
D1	/	12	26/01/25	28899566	Fleuré (1)	Valdivienne (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	A	6	27/10/24	28899735	Nord Vienne (1)	Thuré Besse (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	A	10	08/12/24	28899759	Availles en Châtelleraut (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	11	14/12/24	28899763	Jaunay Marigny (1)	Oyré Dange (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	01/03/25
D2	A	12	25/01/25	28899770	Oyré Dangé (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	12	26/01/25	28899768	Cernay St Genest (1)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	A	14	09/02/25	28899784	Availles en Châtelleraut (1)	Nord Vienne (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	A	14	08/02/25	28899780	Jaunay Marigny (1)	Poitiers Stade (3)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	5	20/10/24 12/01/25	28899949	St Julien L'Ars (1)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	B	11	15/12/24	28899988	FC 3 Vallées 86 (2)	Ligugé (3)	Arrêté municipal	23/03/25
D2	B	12	26/01/25	28899992	St Julien L'Ars (1)	Nouillé (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D2	B	12	26/01/25	28899995	Chauvigny (3)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	12	25/01/25	28899991	St Maurice Gençay (1)	FC 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	14	09/02/25	28900005	St Julien L'Ars (1)	ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	14	08/02/25	28900002	Smarves Iteuil (1)	FC 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	01/03/25
D2	B	14	09/02/25	28900004	St Maurice Gençay (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	11	09/02/25	28900182	Quinçay (1)	Coussay (1)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	A	11	09/02/25	29018241	Vouillé (1)	St Léger de Montrillais (1)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	A	12	16/02/25	28900186	St Léger de Montrillais (1)	Quinçay (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	6	27/10/24	28900291	Leigné sur Usseau (1)	Beaumont St Cyr (3)	Coupe de France	02/03/25
D3	B	11	09/02/25	28900314	Oyré Dangé (2)	Ozon (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	B	11	09/02/25	28900316	Coussay les Bois (1)	Beaumont St Cyr (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	B	11	09/02/25	28900313	Cenon/Vouneuil (1)	Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	08/03/25
D3	C	11	09/02/25	28900403	Leignes sur Fontaine (1)	Valdivienne (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	D	11	09/02/25	28900530	Château Larcher (2)	ACG Foot Sud (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	D	11	09/02/25	28900527	Fleuré (2)	Vivonne (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D3	D	11	09/02/25	28900526	Valence en Poitou OC (1)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	D	12	16/02/25	28900533	Lusignan (1)	Fleuré (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D3	D	12	16/02/25	28900535	ACG Foot Sud 86 (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	A	11	02/02/25 09/02/25	28922557	Moncontour (1)	La Pallu (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	A	11	09/02/25	28922553	ASM (1)	Loudun (1)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	A	11	09/02/25	28922554	Sammarçolles (1)	Les 3 Moutiers (1)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	A	11	09/02/25	28922555	St Christophe (1)	Ceaux la Roche (1)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	A	12	16/02/25	28922558	Moncontour (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	A	12	16/02/25	28922559	Nord Vienne (2)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	B	9	08/12/24	28922636	Availles en Châtelleraut (2)	Coussay les Bois (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	B	9	08/12/24	28922634	Antran (2)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	01/03/25
D4	B	11	09/02/25	28922643	Châtelleraut Portugais (3)	Coussay les Bois (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	B	11	09/02/25	28922646	Availles en Châtelleraut (2)	Naintré (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	B	11	09/02/25	28922647	Antran (2)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	08/03/25
D4	B	12	16/02/25	28922648	Antran (2)	Availles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	10	26/01/25	28922730	Paizay Le Sec (1)	St Savin St Germain (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	C	11	09/02/25	28922733	Jardres (1)	Montamisé (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	C	11	09/02/25	28922736	St Savin St Germain (2)	Dissay (1)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	C	11	09/02/25	28922737	Nalliers (1)	Leignes sur Fontaine (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	C	12	16/02/25	28922739	Dissay (1)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	D	11	09/02/25	28922825	Bouresse/Queaux Moussac (1)	Savigny L'Evescault (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	D	11	09/02/25	28922826	FC 3 Vallées 86 (3)	Fontaine le Comte (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	D	11	09/02/25	28922827	Nieuil L'Espoir (3)	Vernon (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D4	D	12	16/02/25	28922830	Savigny L'Evescault (1)	Mignaloux Beauvoir (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	D	12	16/02/25	28922832	Vernon (1)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D4	F	8	17/11/24	28922988	Beaumont St Cyr (4)	Chasseneuil St Georges (3)	Coupe de France	02/03/25
D4	F	11	09/02/25	28923004	Beaumont St Cyr (4)	Biard (2)	Arrêté municipal	09/03/25



D5	A	10	26/01/25	28955998	St Léger de Montbrillais (2)	Loudun (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	11	09/02/25	28956000	Nord Vienne (3)	Moncontour/Coussay (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	A	11	09/02/25 01/03/25	28956003	Les Trois Moutiers (2)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	12	16/02/25	28956006	St Léger de Montbrillais (2)	Cernay St Genest (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	A	12	16/02/25	28956008	Beuxes (1)	Nord Vienne (3)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	A	12	16/02/25	28956009	Sammarçolles (2)	Moncontour/Coussay (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	B	9	08/12/24	28956083	Leigné sur Usseau (2)	Antran (3)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	B	11	09/02/25	29167201	Colombiers (2)	Antran (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	C	11	09/02/25	28956180	Coussay les Bois (3)	Ingrandes (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	C	11	09/02/25	28956182	Cyre Dangé (3)	Vicq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	C	11	09/02/25	28956183	Dissay (3)	Naintré (4)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	E	11	09/02/25	28962431	Champigny (1)	Avanton (2)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	E	12	16/02/25	28962433	Jaunay Marigny (3)	Poitiers CEP (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	E	12	16/02/25	28956369	Vendelogne (2)	Avanton (2)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	F	5	20/10/24	28956422	Valdivienne (3)	Poitiers 3 Cités (3)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	F	11	09/02/25	28956452	St Julien l'Ars/Savigny (3)	Dienné (1)	Arrêté municipal	02/03/25
D5	F	11	09/02/25	28956454	Smarves Iteuil/Mignaloux (4)	Fleuré (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D6	H	11	09/02/25	28960362	Rouillé (3)	Coulombiers (1)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	H	11	09/02/25	28960363	Nouaillé (4)	St Maurice Gençay (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D6	H	11	09/02/25	28960426	Brion St Secondin (3)	Smarves Iteuil (3)	Arrêté municipal	09/03/25
D5	I	2	22/09/24	28956587	Availles/Pressac (1)	FC 3 Vallées 86 (5)	Engagement tardif	02/03/25
D5	I	11	09/02/25	28956631	Valence en Poitou OC (2)	Adriers (2)	Arrêté municipal	09/03/25

En rouge les dates modifiées

Les dates "à définir" seront actualisées en fonction des résultats des rencontres de Coupes du 23/03/25.

Dates de rattrapage possibles: 02/03, 23/03 si pas en coupe, 20/04 si pas en coupe, 4/05, 11/05, jeudi 1/05 et jeudi 8/05

#### SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS

Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
Coupe Louis David	4	19/01/25	30083005	St Maurice Gençay (1) / Chauvigny (3)	Arrêté municipal	01/03/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079610	ASM (1) / Colombiers (1)	Arrêté municipal	02/03/25
Coupe Jolliet Rousseau	2	19/01/25	30079627	St Léger de Montbrillais (1) / Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	02/03/25



# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

### Réunion du mardi 4 mars 2025 Procès-verbal n° 20

**Président** : M. Philippe BARRITAU

**Présents** : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU - M. Frédéric TURBEAU

**Excusé** : M. SAVIGNY Christian

\*\*\*\*\*

Le PV n°19 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

Saison 2024-2025 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS

Catégorie	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	A jouer le	
U18/U17	D1	/	2	15/02/2025	53064519	GJ Dissay Beaumont(1)	/	GJ VVM Chauvigny (3)	arrêté municipal	08/03/25
U18/U17	D1	/	2	15/02/2025	53064520	Jaunay Marigny (2)	/	Poitiers CEP (2)	arrêté municipal	08/03/25
U18/U17	D1	/	2	15/02/2025	53064521	GJ Foot Sud 86 (1)	/	Poitiers BAROC (2)	arrêté municipal	08/03/25
U18/U17	D2	/	2	15/02/2025	53064491	GJ Val de Vonne (2)	/	GJ Dissay Beaumont (2)	arrêté municipal	08/03/25
U17/U16	D1	/	1	08/02/2025	53064555	Jaunay Marigny (1)	/	Montmorillon (2)	arrêté municipal	08/03/25
U17/U16	D1	/	2	15/02/2025	53064561	Jaunay Marigny (1)	/	GJ Espoir Sud Poitiers (2)	arrêté municipal	19/04/25
U17/U16	D2	A	1	08/02/2025	53064596	Brion.Smg.Cha.Som (1)	/	Poitiers ASAC	arrêté municipal	08/03/25
U17/U16	D2	B	1	08/02/2025	53066698	GJ Avenir 86 (1)	/	Availles Bonneuil (1)	arrêté municipal	08/03/25
U15	D1	/	2	15/02/2025	53064670	Vivonne (1)	/	GJ VVM Chauvigny (2)	arrêté municipal	A définir*
U15	D1	/	2	15/02/2025	53064671	Mirebeau (1)	/	Montmorillon (2)	arrêté municipal	05/04/25
U15	D2	A	2	15/02/2025	53064726	Jaunay Marigny (1)	/	Neuville (2)	arrêté municipal	08/03/25
U15	D2	B	1	08/02/2025	53077314	ASM/NV/Samm (2)	/	St Savin Vicq (1)	arrêté municipal	08/03/25
U15	D2	B	1	08/02/2025	53077316	Availles Bonneuil (1)	/	GJ Avenir 86 (1)	arrêté municipal	À définir*
U15	D2	B	2	15/02/2025	53077319	Coussay.SOC.Pleum (1)	/	Availles Bonneuil (1)	arrêté municipal	08/03/25
U15	D2	D	1	08/02/2025	53064831	GJ Dissay Beaumont (1)	/	Poitiers 3 Citésv(2)	arrêté municipal	08/03/25
U15	D2	D	2	15/02/2025	53079903	GJ Sud Haut Poitou (1)	/	Poitiers ASAC (2)	arrêté municipal	08/03/25
U15	D2	E	1	08/02/2025	53064884	GJ Espoir Sud Poitiers (3)	/	Gençay Brion.Cht (1)	arrêté municipal	08/03/25
U15	D2	E	2	15/02/2025	53064886	Valence en Poitou (1)	/	GJ Val de Vonne (2)	arrêté municipal	08/03/25
U15	A8	B	1	15/02/2025	53182747	GJ 3 Vallées 86 (2)	/	GJ Foot Sud 86 (1)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D1	A	1	08/02/2025	53064927	GJ Sud Haut Poitou (1)	/	Buxerolles (1)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D1	A	1	08/02/2025	53064928	GJ Dissay Beaumont (2)	/	Neuville (1)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D1	B	1	08/02/2025	53064956	Nieuil l'Espoir (1)	/	GJ Montasèvres (1)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D2	B	1	08/02/2025	53065041	GJ VVM Chauvigny (3)	/	St Savin Vicq (1)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D2	C	1	08/02/2025	53065098	Jaunay Maigny (1)	/	La Pallu (1)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D2	C	2	15/02/2025	53065103	Mirebeau (1)	/	Ozon (2)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D3	A	2	15/02/2025	53065216	Smmar.NV.3m/Slm (1)	/	GJ Avenir 86 (2)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D3	B	2	15/02/2025	53065243	GJ Dissay Beaumont (3)	/	Poitiers Stade (5)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D3	C	2	15/02/2025	53065301	Vivonne (1)	/	GJ Dissay Beaumont (4)	arrêté municipal	08/03/25
U13	D3	E	1	08/02/2025	53081516	ASM (1)	/	Mirebeau (2)	arrêté municipal	12/03/25
U13	D3	E	2	15/02/2025	53081520	Mirebeau (2)	/	GJ Sud Haut Poitou (2)	arrêté municipal	08/03/25

\* à définir\* suivant les résultats des matchs de Challenge U15 du 08/03/25

Saison 2024-2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes		Motif	A jouer le	
U15	/	1/4 F	01/02/2025	53119053	Mirebeau (1)	/	Neuville (2)	arrêté municipal	08/03/25*
U15	/	1/4 F	01/02/2025	53119052	Vivonne (1)	/	GJ Avenir 86 (1)	arrêté municipal	08/03/25*
Challenge Dansac	A	3	01/12/2025		Chasseneuil st Georges (1), SOC (2), GJ Sud Haut Poitou (3), Migné Auxances (2)		arrêté municipal	08/03/25*	

**La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.**





## DATES A RETENIR

**Samedi 5 avril** : Finale départementale Festival Foot U13 Pitch

**Samedi 17 mai** : Journée Nationale des Débutants

**Samedi 24 mai** : Finales des Challenges jeunes U18, U15 et Dansac

## CHAMPIONNAT U16/U17

**Match n°53064558 : GJ Espoir Sud Poitiers (2) – Buxerolles (2) en Départemental 1 du 08/02/25**

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux PV n° 21 (du 19/02/25) qui donne match perdu par pénalités (0 but à 3 et – 1 point) à l'équipe de Buxerolles (2) pour en donner le gain (3 buts à 0 et + 3 points) à l'équipe de GJ Espoir Sud Poitiers (2).

**Match n°53066700 : Naintré (1) – Mirebeau (1) en Départemental 2 Poule B du 08/02/25**

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux PV n° 21 (du 19/02/25) qui donne match perdu par pénalités (0 but à 3 et – 1 point) à l'équipe de Naintré (1) pour en donner le gain (3 buts à 0 et + 3 points) à l'équipe de Mirebeau (1).

## CHAMPIONNAT U15 à 8

### FORFAIT

**Match n° 53182448 : Châtelleraut Portugais (2) – Availles Bonneuil (2) Poule A du 15/02/25**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'Availles/Bonneuil (2) (sans déplacement)  
Amende de 13€ au club d'Availles en Châtelleraut

## PLATEAUX U11/PHASE 3

### RAPPEL :

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres.**

**La Commission demande aux responsables d'équipe d'écrire lisiblement, de bien veiller à noter le nom de l'équipe sur la feuille de licences ainsi que le nom et numéro de licence du responsable de l'équipe.**

### Plateaux du 15/02/2025

**Poule A : site de Migné Auxances**

La Commission demande au club de Migné Auxances de renvoyer les feuilles de licences de tous les clubs participants **avant le 10 mars 2025** (feuilles de licences illisibles)

**Poule E : site 1 de Bonneuil Matours**

La Commission demande au club de Bonneuil Matours à recevoir la feuille de résultats et les feuilles de licences de tous les clubs participants **avant le 10 mars 2025**

**Poule H : site 1 de Mignaloux Beauvoir**

La Commission demande au club de Buxerolles à recevoir la feuille de licences de tous les licenciés ayant participé au plateau **avant le 10 mars 2025**

**Poule J : site 2 de Ouzilly**

La Commission demande au club d'Ouzilly à recevoir la feuille de résultats et les feuilles de licences de tous les clubs participants **avant le 10 mars 2025**

**Poule L : site 2 de Poitiers CEP (stade des Terrasses)**

La Commission demande au club de Poitiers CEP à recevoir la feuille de résultats et les feuilles de licences de tous les clubs participants **avant le 10 mars 2025**

**FUTSAL**

La Commission regrette le grand nombre de forfaits en U7/U9 lors des journées organisées pour ces catégories

**Finales Futsal du 22/02/25 à Civaux**

Remerciements :

- à la Mairie de Civaux pour la mise à disposition de ses équipements.
- au Groupement de Jeunes des 3 Vallées 86 pour son aide à l'organisation des Finales Futsal.

**Classements**
**Fétis Lahitte U11 Filles**

1 <sup>er</sup>	SO Châtelleraut *
2 <sup>ème</sup>	Stade Poitevin
3 <sup>ème</sup>	Neuville
4 <sup>ème</sup>	La Chapelle-Bâton

**Fétis Lahitte U11 Garçons**

1 <sup>er</sup>	Migné-Auxances *
2 <sup>ème</sup>	Stade Poitevin *
3 <sup>ème</sup>	Jaunay-Marigny
4 <sup>ème</sup>	Vouneuil-Béruges

\* qualifié pour la phase régionale

**Critérium U13 Filles**

1 <sup>er</sup>	Buxerolles/Vouneuil-Béruges
2 <sup>ème</sup>	GJ Sud Haut Poitou

**Critérium U13 Garçons**

1 <sup>er</sup>	GJ Sud Haut Poitou
2 <sup>ème</sup>	Nieuil-L'Espoir
3 <sup>ème</sup>	Migné-Auxances
4 <sup>ème</sup>	GJ 3 Vallées 86

**Critérium U15 Filles**

1 <sup>er</sup>	Neuville
2 <sup>ème</sup>	SO Châtelleraut

**Critérium U15 Garçons**

1 <sup>er</sup>	Montmorillon
2 <sup>ème</sup>	GJ Avenir 86

**Critérium U18 Filles**

1 <sup>er</sup>	Stade Poitevin
2 <sup>ème</sup>	Montmorillon

**Critérium U18 Garçons**

1 <sup>er</sup>	GJ 3 Vallées 86
2 <sup>ème</sup>	Montmorillon

\*\*\*\*\*

Prochaine réunion : sur convocation  
Le Président, Philippe BARRITAUULT



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 05 mars 2025  
Procès-verbal n° 23

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU.  
MM. Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 22 (par voie électronique) du mercredi 26 février 2025 sans modification.

\*\*\*\*\*

### JOUEURS SUSPENDUS

**Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Espoir Sud Poitiers	Payroux Charroux Mauprévoir
Antran	GJ Foot Sud 86	Poitiers 3 cités
Archigny	GJ Montasèvres	Poitiers Asac
Aslonnes	GJ Val de Vonne	Poitiers Baroc
Availles en Châtelleraut	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Beaulieu FC
Availles Limouzine	Ingrandes	Poitiers Cep
Biard	Jaunay Marigny	Poitiers Gibauderie
Bonneuil Matours	La Pallu	Poitiers Portugais
Cenon / Vouneuil	Lavoux – Liniers	Rouillé
Cernay St Genest	Les Trois Moutiers	Savigné
Champagné St Hilaire	Ligugé	Savigny l'Evescault
Chasseneuil St Georges	Loudun	Smarves Iteuil
Chatain	Lusignan	St Benoît
Château Larcher	Mignaloux Beauvoir	St Julien l'Ars
Châtelleraut Portugais	Migné Auxances	St Léger de Montbrillais
Cissé	Moncontour	St Savin St Germain
Colombiers	Montamisé	St Saviol
Coulombiers	Montmorillon	Stade Poitevin
Coussay les Bois	Naintré	Thuré Besse
Dissay	Neuville	Usson l'Isle
FC 3 vallées 86	Nord Vienne	Valdivienne
Fleuré	Nouaillé Maupertuis	Vendelogne
Fontaine le Comte	Oyré Dangé	Vouillé
	Ozon	Vouneuil Béruges



## OUVERTURES DE DOSSIER

### **Match n° 28900187 : Coussay en Mirebeau (1) – Buxerolles (3) en Départemental 3 poule A du 16/02/25.**

Dossier transmis par la Commission de Discipline (PV n° 26 du 27/02/25).

Objet : Arbitre assistant du club de Buxerolles.

La Commission demande des rapports sur les fonctions occupées par M. Ali BICER au sein de l'équipe et du club à recevoir avant le **mercredi 12 mars 2025** à :

- M. Anthony BOUCHARD (Président du club)
- M. Morad BAHJAT (banc de touche, E/DR)
- Mme Sandrine VERMOND (banc de touche, D)
- M. Bayram BICER (banc de touche, A)

**Dossier en instance.**

\*\*\*\*\*

### **Match n° 28956008 : Beuxes (1) – Nord Vienne (3) en Départemental 5 poule A du 16/02/25 remis le 02/03/25**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DOSSIER EN INSTANCE

### **Match n° 28922649 : Naintré (3) – Châtellerault Réunionnais (1) en Départemental 4 poule B du 16/02/25**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DÉPARTEMENTAL 3

### **Match n° 28900520 : Fleuré (2) – ACG Foot Sud 86 (2) en poule D du 08/12/24 remis le 23/02/25**

#### **Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 22 du 26/02/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de ACG Foot Sud 86 (2) d'un joueur (licence n° 2545988972) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de ACG Foot Sud 86 a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 04/03/25 à 08h39).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 13 du 21/11/24) pour trois (3) matchs de suspension à compter du 18/11/24 et que l'équipe de ACG Foot Sud 86 (2) évoluant en Départemental 3 poule D n'a effectivement joué que deux (2) matchs depuis cette date, en Challenge des Réserves le 23/11/24 et en championnat le 25/01/25 (mais forfait le 30/11/24).

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (2) pour en donner le gain à l'équipe de Fleuré (2) (3-0, 3 points).**

Les droits d'évocation (soit 42 €) seront débités au club d'ACG Foot Sud 86.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**



Pour information :

Rappel de l'article 226.1 des RG de la FFF

*La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement.*

*Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.*

*Le joueur exclu par l'arbitre ne peut pas purger sa suspension avec n'importe quelle équipe de son club le jour-même ou le lendemain de son exclusion.*

**Match n° 28900535 : ACG Foot Sud 86 (2) – Smarves Iteuil (2) en poule D du 16/02/25 remis le 02/03/25.**

Courriel de confirmation de réserve du club de Smarves Iteuil (03/03/25 à 11h21)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'ACG Foot Sud 86 pour le motif suivant : des joueurs du club d'ACG Foot Sud 86 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.  
Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification du calendrier de l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (1) que celle-ci ne jouait pas le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification de la feuille de match du dernier match de l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (1) évoluant en Départemental 2 poule B : ACG Foot Sud 86 (1) – Ligugé (3) du 22/02/25 en championnat qu'aucun joueur, inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée. Le joueur Mathis BARBIN est inscrit sur les deux feuilles de matchs mais avec la mention «n'a pas participé» sur la feuille de match de la dernière rencontre de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe **d'ACG Foot Sud 86 (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 1 entre les deux équipes.

Les droits de confirmation de réserve (42€) seront débités au club de Smarves Iteuil.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

## DÉPARTEMENTAL 5

**Match n° 28956587 : Availles Limouzine / Pressac (1) – FC 3 Vallées 86 (5) en poule I du 22/09/24 remis le 02/03/25**

Courriel de confirmation de réserve du club d'Availles Limouzine (02/03/25 à 17h58)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club du FC 3 Vallées 86 pour le motif suivant : des joueurs du club du FC 3 Vallées 86 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.  
Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification des calendrier des équipes du FC 3 Vallées 86 (1), (2), (3) et (4) que celles-ci ne jouaient pas le même jour ou le lendemain.





Considérant, après vérification des feuilles de matchs du dernier match des équipes de :

- FC 3 Vallées 86 (1) évoluant en Régional 3 poule E : Bourganeuf (1) - FC 3 Vallées 86 (1) du 07/12/24 remis le 01/03/25.

- FC 3 Vallées 86 (2) évoluant en Départemental 2 poule B : Smarves Iteuil (1) - FC 3 Vallées 86 (2) du 08/02/25 remis le 01/03/25.

- FC 3 Vallées 86 (3) évoluant en Départemental 4 poule D : Savigny l'Evescault (1) - FC 3 Vallées 86 (3) du 23/02/25.

- FC 3 Vallées 86 (4) évoluant en Départemental 5 poule F : FC 3 Vallées 86 (4) – Lavoux Liniers (1) du 16/02/25

qu'aucun joueur, inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle des équipes supérieures susnommées.

Considérant que l'équipe du FC 3 Vallées **86 (5) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 3 entre les deux équipes.

Les droits de confirmation de réserve (42€) seront débités au club d'Availles Limouzine.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

**Dossier classé.**

## DIVERS

**Courriels des clubs de :** Archigny, Coussay les Bois, St Christophe :

Réponses par courriel.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 28899992 : St Julien L'Ars (1) – Nouaillé (2) en Départemental 2 poule B du 26/01/25 remis le 02/03/25.

- Match n° 28962431 : Champigny (1) – Avanton (2) en Départemental 5 poule E du 02/02/25 remis le 02/03/25.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Maryse MOREAU.**



## INFORMATIONS DIVERSES

### SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

**Collège George SAND  
Châtelleraut**



#### CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 09 AVRIL 2025  
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



#### CONCOURS D'ADMISSION



Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 16 AVRIL 2025  
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.



#### CONCOURS D'ADMISSION



Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 07 MAI 2025  
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.



#### INSCRIPTION



Les dossiers de candidature sont à retirer au :  
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc  
86100 CHATELLERAULT  
ou sur le site du collège



**MERCREDI**  
**14 & 21**  
GARÇONS FILLES  
**MAI**

TEST DE SELECTION  
DE 8H30 À 16H.

DOSSIER À  
RENDRE AVANT  
MERCREDI 16 AVRIL  
DERNIER DÉLAIS



## SECTION FOOTBALL

### OBJECTIF :

- RÉUSSIR SA SCOLARITÉ EN ASSOCIANT LE FOOTBALL AUX PARCOURS DE FORMATION
- PERMETTRE À DES ÉLÈVES D'EXERCER LEUR PASSION
- PROPOSER UN BON NIVEAU DE PERFORMANCE SPORTIVE ET SCOLAIRE

### REUNION D'INFORMATION

**JEUDI 13 MARS À 18H**



**COLLÈGE JULES VERNE**

### CONTACT

SIMON LAHEUX, RESPONSABLE SECTION SPORTIVE FOOTBALL  
05.49.47.53.02  
CE.08607998@AC-POITIERS.FR

DOSSIER  
D'INSCRIPTION







COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2024/2025

# Stage Détection/Sélection U14 Garçons



## CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2011.

### Processus de Détection :

- Le 29/08 : stage (environ 40/50 joueurs convoqués)
- Le 06/11 : stage (environ 30/40 joueurs convoqués)
- Le 19/03 : stage (environ 30 joueurs convoqués)
- Le 21/04 : stage sur la journée (environ 15 joueurs convoqués – match amical U15D1)
- Le 28/04 : Tournoi Interdistricts LFNA à NIORT

## MERCREDI 19 MARS 2025 à MONTAMISE

(terrain Honneur en herbe – 86360)

**(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h)**

**Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :**

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)

### Liste des 38 joueurs (dont 3 Gardiens de But) convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : **BARBOTIN Enzo**, PERNES Martin, CHABOISSON Louis, ANTIGNY Axel, RENAULT Andy, PLANCHET Maxens, EPINOUX Jehann
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : COPPENS Yannis
- G.J VAL de VONNE : BOUET Adrien
- LIGUGE : SAHKO Soriba
- MIGNE-AUXANCES : CHAUVIN Kylian, MARTIN Hélian, MOUSSET Maël, DRAME Aboubacar, ARTUS Adam, EL GOTO Adam
- MONTMORILLON: **PERRIN Titouan**, THEZARD Nathan, AUPETIT Etane, BERGER Maël
- NEUVILLE : OUSSANI Yllan, VALETTE Edgar
- POITIERS ASAC : KHARMOUDI Reda
- STADE POITEVIN F.C : **MIGAULT Niels**, MADI SILAHI Naoufale, EMBOUAZZA Wassil, SANGUINITI Leo, RUIZ Nolan, CHERAFT Nassim, BOKELO Jason, CAILLAUD Gabin, AYRAULT Lucas, THOUMANGOYE Ismaël, DELHOMME Axel, DEVILDER Léni, DESMAZEAU Nathan, LIQUOIS Arsène
- VOUNEUIL/BERUGES : BARBOT-MESMIN Victor

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.  
Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique Départemental PPF 86.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

**AUTORISATION PARENTALE****PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**  
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- A PARTICIPER pour la saison 2024-2025 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- J'AUTORISE le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- J'AUTORISE également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

**ATTENTION :****ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

**DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**  
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –  
Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>





## MINI JEU

Devine de quel club il s'agit à partir de son logo (3 clubs à trouver)



### RÉPONSES DU VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT

1. Je suis un joueur brésilien associé à une danse populaire. **Neymar**
2. Je suis un club anglais et mon stade est "Old Trafford". **Manchester United**
3. Je suis une compétition jouée tous les quatre ans avec les meilleures équipes nationales du monde. **La Coupe du Monde**
4. Je suis un geste technique où je fais passer le ballon par-dessus la tête d'un adversaire. **Sombrero**
5. Je suis un joueur argentin surnommé "La Pulga". **Messi**
6. Je suis un trophée récompensant la meilleure équipe d'Europe chaque année. **La Ligue des Champions**
7. Je suis un joueur portugais surnommé "CR7". **Cristiano Ronaldo**
8. Je suis un joueur français ayant marqué un doublé en finale de la Coupe du Monde 1998. **Zidane**
9. Je suis un club italien dont les couleurs sont le rouge et le noir. **Milan AC**
10. Je suis une équipe anglaise dont le stade est "Anfield" et dont les supporters chantent "You'll Never Walk Alone". **Liverpool FC**